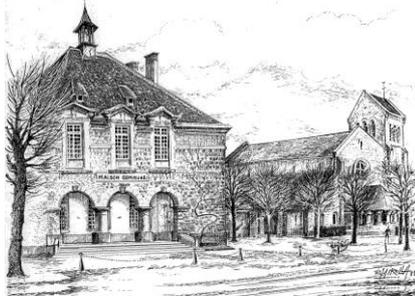


| | |
|---|---|
|  <p>Mairie de Saint Hilaire le Grand Rue de Reims Tél. : 03 26 70 00 26 Mail : mairie-sthilairelegd@orange.fr</p> | <p>DEPARTEMENT DE LA MARNE</p> |
| | <p>ARRONDISSEMENT DE CHÂLONS EN CHAMPAGNE</p> |
| | <p>MAIRIE de SAINT-HILAIRE LE GRAND 51486</p> |
| | <p>SAINT-HILAIRE LE GRAND, le 5 juillet 2018</p> |

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUILLET 2018

Présents : Mme Agnès PERSON, Maire, Mmes : Antonia PAQUOLA, MM : Pascal APPERT, M. Gilles BEAULANDE, Jean-Michel GILLET, Bernard MACHET.

Absents ayant donné pouvoir : Mme Lydie THIEBAULT et M. Robert PARIS

Secrétaire : M. BEAULANDE Gilles

Mme le Maire ouvre la séance à 20H35.

Les comptes-rendus des Conseils Municipaux précédents sont approuvés à l'unanimité

DÉLIBÉRATION CHARTE COMMUNE NATURE

Mme le Maire présente au Conseil Municipal la charte « Commune Nature » qui traduit l'engagement volontaire de la Commune de ne plus utiliser de produits phytosanitaires dans l'entretien des espaces verts ouverts au public et des voiries.

Après avoir délibéré, Mme le Maire propose de passer au vote :
POUR : 0 - CONTRE : 0 - ABSTENTION : 8

ORGANISATION DU 13 JUILLET

M. Pascal APPERT propose de compléter le programme déjà distribué par la feuille d'info du conseil. Il précise que la sonorisation du feu d'artifice sera assurée par ses soins.

M. Jean-Michel GILLET indique que le feu d'artifice a bien été livré.

Mme le Maire ajoute que le bilan de la fête patronale est très positif, l'animation « repasse ton code » a été appréciée par tous les participants.

M. Pascal APPERT précise que le repas en collaboration avec M. Jean-Luc RICHARD est une bonne formule.

QUESTIONS DIVERSES

Mme le Maire fait part de différents sujets :

ÉCOLES

- lors du dernier conseil d'école, il a été évoqué le besoin de remplacer les chaises de l'école primaire, que les batteries de la classe mobile ne tiennent plus la charge. La

société Arobace a été contactée et va intervenir pour un bilan et l'établissement d'un devis.

- M. Eric BEAULANDE a passé le souffleur dans la cour de l'école maternelle afin de ramasser les petits cailloux et il proposé son aide pour trouver des chaises de remplacement pour la primaire.

Avec M. MAUPIN, il projette de refaire la maisonnette et les peintures de marelles, etc...dans la cour de la maternelle.

- Mme Delphine JEANNET, a demandé à ce qu'il soit installé des câbles pour suspendre les travaux des élèves (comme ceux du périscolaire) et demande s'il serait possible de revitrifier la salle de classe.
- 2 téléphones fixes sont nécessaires à l'école primaire, ceux en place ne fonctionnent plus très bien.
- Le 3 juillet les élèves passeront le permis piétons, la remise des prix aura lieu le 4 juillet.
- Les travaux d'accessibilité à l'école primaire vont débiter le 9 juillet.
- Il a été constaté que les urinoirs de la primaire sont usés, M. Kendjy STEPHAN verra cela après son retour de vacances.
- M. Gilles BEAULANDE demande à mettre à l'honneur les élèves dans le bulletin annuel et offrir un livre à ceux qui partent au collège

PASSAGE DE LA FLAMME

Le passage de la flamme aura lieu le 26 septembre 2018 à 10h.

Celle-ci devra être ramenée de Navarin le 23/09/18, l'organisation reste à établir en collaboration avec le directeur de l'école afin d'y associer les élèves et les soldats du 132 et l'emmener aussi aux Russes

La recherche de descendants de personnes tombées au combat est évoquée.

Constat d'une infiltration d'eau dans la salle du Conseil, faire venir un couvreur.

M. Bernard MACHET indique que le bitume est trop dur pour faire les petites réparations de voiries.

M. Pascal APPERT demande pourquoi la commune doit se charger elle-même de ces travaux alors que c'était la Communauté de Communes qui s'en chargeait auparavant.

Mme le Maire précise que ce n'est que pour les urgences. M. Jean-Michel GILLET rappelle que cela est de la compétence communautaire et que la commune ne le faisait pas avant.

M. Pascal APPERT ajoute qu'il faut faire le point sur les « points à temps » devant M. J-P DECORNE et route du cimetière.

Les bandes « STOP » et passages piétons doivent être repeints, un devis a été demandé à l'entreprise T1 à Betheny.

Le matériel de signalisation sera emprunté à la CIP de Suippes.

La rénovation du pluvial de l'église aura lieu au mois d'octobre.

La proposition de la Communauté de Communes pour l'installation de cuves est rejetée.
L'installation sera réalisée par l'agent technique.

Fin du Conseil à 22h30

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le 6 septembre à 20h30.